

Le 20 novembre 2020

PAR COURRIEL ET SDÉ

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal, QC, H4Z 1A2

DOSSIER : R-4096-2019 – Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2020 – Phase 2

OBJET : Planification de l'audience du RNCREQ

Chère consœur,

Voici les informations utiles à la planification de l'audience du RNCREQ dans le dossier en titre :

- Reconnaissance du statut d'expert

Le demande de reconnaissance du statut d'expert de M. Philip Raphals n'est pas contestée par le Transporteur, le Producteur et BRTM, qui indiquent s'en remettre à la Régie à cet égard.

Le RNCREQ demande à la Régie de bien vouloir lui indiquer si elle désire entendre M. Raphals au sujet de son expertise, de manière à mieux apprécier la demande de reconnaissance de statut d'expert. Le cas échéant, une période de 15 minutes sera consacrée à cette présentation.

- Temps requis pour l'adoption et la présentation de la preuve : 45 minutes
- Liste et qualification des témoins :
 - Philippe Raphals, Directeur général du Centre Helios, témoin expert
- Temps prévu pour le contre-interrogatoire du panel : 45 minutes
- Temps prévu pour l'argumentation : 20 minutes

Espérant le tout conforme, veuillez accepter, Me Dubois, nos salutations distinguées,



Prunelle Thibault-Bédard